

4 B
Société à responsabilité limitée au capital de 6 000 euros
Siège social : 46 rue Jean Jaurès
51110 BAZANCOURT
852 781 319 RCS REIMS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 31 MARS 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 71 799,68 euros de la manière suivante :

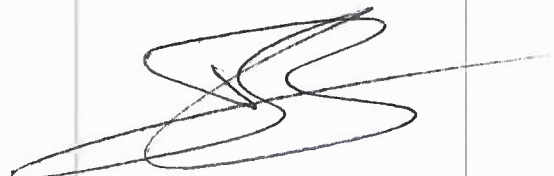
Bénéfice de l'exercice	71 799,68 euros
A l'absorption des pertes antérieures	14 087,20 euros
Solde	57 712,48 euros
A la réserve légale	600,00 euros
Solde	57 112,48 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 57 112,48 euros.

L'associé unique constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 30 septembre 2024 qu'il vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance



VB